

Le traitement du fonds de l'École nationale supérieure d'horticulture : la collecte d'archives de masse dans des conditions d'intervention atypiques et les rebondissements de la mission

Hélène Bonnamy

Citer ce document / Cite this document :

Bonnamy Hélène. Le traitement du fonds de l'École nationale supérieure d'horticulture : la collecte d'archives de masse dans des conditions d'intervention atypiques et les rebondissements de la mission. In: La Gazette des archives, n°226, 2012. Gérard Naud, un archiviste de notre temps. pp. 191-199;

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2012_num_226_2_4908

Document généré le 15/03/2017



Le traitement du fonds de l'École nationale supérieure d'horticulture : la collecte d'archives de masse dans des conditions d'intervention atypiques et les rebondissements de la mission

Hélène BONNAMY

Introduction

L'École nationale supérieure d'horticulture (ENSH) a été créée par Auguste Hardy (1824-1891) le 1^{er} décembre 1874 sur le site du Potager du Roi à Versailles¹ afin de promouvoir l'enseignement des techniques agricoles françaises. Elle constituera un pôle d'excellence de l'enseignement horticole dans l'hexagone (avec des enseignants aussi réputés qu'Édouard André, Auguste Choisy ou Ferdinand Duprat par exemple). La filière paysagiste, fondée en 1945 au sein de l'établissement, devient en 1975 une école à part entière sous la dénomination d'École nationale supérieure du paysage (ENSP)². Les deux organismes coexistent dans les mêmes bâtiments jusqu'en 1995. À cette date, l'ENSH est transférée à Angers. En 1997, cette dernière fusionne avec l'École nationale des ingénieurs des travaux de l'horticulture et du paysage pour former l'Institut national d'horticulture (INH). Ce dernier prendra en 2008 la dénomination d'Agrocampus Ouest.

En 2005, puis en 2008, le travail consécutif de deux stagiaires en archivistique de l'université d'Angers sur les archives de l'ENSH conservées dans les locaux angevins de l'INH a mis en évidence des lacunes flagrantes dans le fonds historique de cet ancien établissement. Très logiquement, il apparaît que l'importance de ces manques résulte d'une mauvaise gestion des documents

¹ Le Potager du Roi a été fondé en 1678 sous la direction de Jean-Baptiste de La Quintinie dans le but de fournir en fruits et en légumes la table du roi. Il s'étend sur plus de 9 hectares près de la pièce d'eau des Suisses.

² www.ecole-paysage.fr

lors du déménagement. Une partie a été oubliée à Versailles. Aussi, Agrocampus Ouest décide, en collaboration et sous la direction scientifique des Archives départementales de Maine-et-Loire, de me recruter afin de traiter les archives de l'ENSH laissées sur le site versaillais. Ma mission était donc de compléter le premier versement reçu par les Archives départementales de Maine-et-Loire, d'éliminer les documents périmés dépourvus d'intérêt historique issus de ce même fonds et ainsi de donner lieu à une prise en charge exhaustive du fonds de l'ENSH.

Une mission exceptionnelle pilotée par les Archives départementales de Maine-et-Loire

Une intervention à distance du service versant

Une des premières difficultés très vite posée par cette mission a été d'intervenir sur un site situé à près de 300 kilomètres de mon employeur qui constituait le service versant du fonds que je devais traiter. Par ailleurs, mon travail se déroulait au sein d'un organisme qui, lui, était juridiquement totalement indépendant. *A priori*, une telle situation me plaçait d'office dans une sorte d'isolement professionnel et me cantonnait à ne dialoguer à distance sur le contenu des archives qu'avec les Archives départementales de Maine-et-Loire et Agrocampus Ouest. Il en fut tout autrement. En effet, mon intervention, pour le moins atypique dans les locaux de l'ENSP, qui n'avait jamais connu d'archiviste en ses lieux, fut l'occasion d'échanges passionnants avec différents agents qui auraient certainement valu l'enregistrement de témoignages oraux.

Effectivement, une grande partie du personnel qui travaillait en 1995 pour l'ENSH était passée à cette date au service de l'ENSP et était restée ainsi sur le site du Potager du Roi. Cette situation m'a alors permis de dialoguer avec les personnes qui avaient produit les dossiers ou qui connaissaient leur contexte de production. Lors de ces entretiens fructueux, j'ai pu rassembler les connaissances nécessaires pour, notamment, fixer les délais de conservation et les sorts finaux des dossiers que j'avais entre les mains. En outre, grâce à l'intervention de la documentaliste de l'ENSP, j'ai également pu rencontrer Alain Durnerin, ancien élève de l'ENSH dans les années 1950 puis directeur adjoint de l'école dans les années 1970-1980. Ce dernier, bien que n'étant plus

en poste dans l'établissement, est venu spécialement me transmettre ses connaissances sur l'histoire de l'école et sur son fonctionnement administratif.

Les mauvaises conditions de conservation des documents

Les archives de l'ENSH, laissées sur le site du Potager du Roi, étaient conservées dans trois salles distinctes. Une petite partie (registres des promotions, archives de l'association des anciens élèves et quelques supports pédagogiques) était entreposée dans de bonnes conditions au sein d'un des magasins du centre de documentation de l'école. Mais la grande masse des dossiers était stockée dans deux autres pièces situées dans les combles d'un des bâtiments nommé La Figuerie. Ces derniers locaux, bien que sains, n'étaient pas entretenus. Les documents étaient ainsi recouverts d'une importante couche de poussière, de toiles d'araignées et autres nuisances inhérentes à ce type d'endroit.

De plus, l'absence totale de gestion raisonnée des documents, depuis des décennies, tant de la part de l'ENSH que de l'ENSP avait abouti à l'engorgement total des lieux. L'ENSP déposait toujours ses archives dans ces combles, au gré des espaces encore disponibles. Or, ceux-ci, lors de mon arrivée, ne se limitaient plus qu'à quelques recoins à même le sol entre deux pans de murs ou bien entre deux étagères. Ainsi, les archives de l'ENSH et de l'ENSP se trouvaient extrêmement entremêlées au sein des mêmes locaux.

La gestion de la masse dans un laps de temps restreint

Lors d'une visite sur le site versaillais, six mois avant que ne débute ma mission, une première évaluation par les Archives départementales de Maine-et-Loire avait permis d'estimer le volume à traiter: 250 mètres linéaires d'archives étaient à prendre en compte. Le temps imparti avait été fixé à trois mois, de juin à août 2009. L'étape du récolement permettait d'abord de dresser un état des lieux tant quantitatif que qualitatif des documents issus du fonds de l'ENSH. Puis, elle permettait d'extraire matériellement ces archives des locaux de l'ENSP en distinguant les documents à verser comme archives historiques de ceux qui pouvaient être éliminés. Enfin, la partie des documents qui n'avait pas encore atteint leur durée d'utilité administrative devait réintégrer les locaux angevins d'Agrocampus Ouest à qui la gestion incombait organiquement.

Compte tenu des délais particulièrement courts et du fait qu'ils coïncidaient avec la période des congés estivaux et, de fait, avec la fermeture obligatoire des bâtiments de l'ENSP durant la première quinzaine d'août, un planning des différentes étapes d'intervention s'est, dès le départ, révélé indispensable afin de ne pas être pris au piège par le temps. Le récolement de l'ensemble des archives avec la détermination des différentes durées d'utilité administrative et des sorts finaux devait être achevé pour la mi-juillet afin d'être validé avant les départs en vacances de chacun. Puis, les dernières quinzaines de juillet et d'août ont été dédiées à la réalisation matérielle et intellectuelle du versement et des éliminations (rédaction des bordereaux et préparation des boîtes). Il va sans dire qu'hormis la difficulté d'analyser de gros volumes de documents en peu de temps, le fait de bouger 250 mètres linéaires d'archives en plein été sous des combles poussiéreux où la température atteignait les 40°C fut également une épreuve physique assez mémorable.

Plus le travail avance, plus les problèmes se posent

L'enracinement des archives au site versaillais

Lors de l'analyse des dossiers, la différenciation entre les archives de l'ENSH et de l'ENSP s'est avérée souvent difficile car le directeur de l'ENSH est devenu en 1976 également directeur de l'ENSP. Par conséquent, les conseils généraux des deux établissements se déroulaient conjointement : lors de la même réunion, un point était d'abord fait sur la situation de l'ENSH, puis la seconde partie était dédiée à l'ENSP. De même, plusieurs dossiers thématiques abordaient des problèmes communs aux deux établissements. Que fallait-il donc faire? Laisser ces dossiers à l'ENSP et ne s'en tenir qu'à la prise en charge des documents ne relevant strictement que de l'ENSH? Les inclure dans le fonds de l'ENSH qui demeure, tout de même jusqu'en 1995, l'organisme moteur? En outre, une grande partie des dossiers analysés comprenait également des documents sur les bâtiments de l'école, alors gérés par la direction de l'ENSH, ainsi que sur des sites dont l'École d'horticulture s'était servie comme station expérimentale (le parc Balbi, tout proche, ou encore le domaine de la Jonction situé à Saint-Germain-en-Laye). Ces dossiers étaient donc très intimement liés à l'histoire du territoire des Yvelines.

De même, en rencontrant un ancien administrateur de l'école, Alain Durnerin dont j'ai parlé plus haut, je me suis aperçue que le transfert d'un certain nombre de documents vers l'Anjou, lors du déménagement de 1995, avait été particulièrement mal vécu par les membres de l'établissement, très attachés au site du Potager. Le déplacement de certaines archives historiques en Anjou avait été ressenti comme une sorte de dépossession du site versaillais. Par exemple, une plaque commémorative des élèves de l'ENSH morts au combat durant la première guerre mondiale avait été emportée à Angers. En outre, les enseignants-chercheurs de l'établissement étaient également particulièrement inquiets du devenir de ces archives et s'interrogeaient sur l'intérêt de transférer en Maine-et-Loire ces sources qui pouvaient être le sujet de leurs recherches futures. En somme, plus mon travail au Potager du Roi avançait, et en dépit des premiers travaux effectués depuis 2005, moins la volonté de poursuivre l'archivage historique du fonds de l'ENSH aux Archives départementales de Maine-et-Loire s'avérait être opportune.

La définition d'un nouveau projet pour un partenariat durable

En parallèle du travail déjà effectué sur le site du Potager, les contacts noués avec les Archives départementales des Yvelines au fur et à mesure de la mission ont finalement permis de statuer définitivement sur le sort des archives historiques de l'ENSH. En effet, les Archives départementales des Yvelines étaient déjà depuis plusieurs mois en contact avec la direction de l'ENSP pour statuer sur le sort des archives produites par l'établissement ainsi que sur celui de deux fonds privés d'agences de paysagistes que le centre de documentation conservait, jusque là, sans classement ni instrument de recherche. De plus, les Archives départementales des Yvelines s'étaient préalablement mises en relation avec le Service interministériel des Archives de France pour la conservation par dérogation des archives de l'ENSP et des archives privées de paysagistes dans leurs locaux et non au Centre des archives contemporaines de Fontainebleau. Plusieurs réunions de préparation ont abouti à la signature d'une convention tripartite entre le Service interministériel des Archives de France, les Archives départementales des Yvelines et l'ENSP pour la remise en dépôt de ces archives aux Archives départementales, à Saint-Quentin-en-Yvelines.

En concertation avec les différents services concernés, il a également été décidé de joindre l'ensemble du fonds de l'ENSH à ce projet de dépôt (c'est-à-dire les archives collectées dans le cadre de ma mission au Potager du Roi en 2009, mais également les archives traitées par les deux stagiaires en 2005 et 2008 à

l'INH à Angers). Cette décision permettait de conserver dans un même lieu, au sein des Yvelines, des documents intimement liés à la mise en valeur de son territoire (d'un point de vue aussi bien institutionnel que scientifique), de rapprocher les chercheurs (en grande partie issus de l'ENSP) des lieux de communication des documents et enfin d'éviter l'atomisation des fonds connexes.

La réalisation d'une seconde mission sous le contrôle des Archives départementales des Yvelines

L'implication nécessaire de l'ENSP au projet

La mission qui m'avait été confiée par Agrocampus Ouest était dédiée uniquement au fonds de l'ENSH. Et, si ma présence dans les locaux de l'ENSP ne me permettait que de donner au personnel des conseils très généraux sur la gestion de leurs archives d'après les questions ponctuelles qui m'étaient posées, la réalisation d'une deuxième mission exclusivement consacrée aux archives propres de l'ENSP et financée par elle s'est, dès le courant du mois de juillet 2009, révélée indispensable. En effet, les problèmes de vrac, d'engorgement des locaux de stockage et de devenir des archives historiques que je mettais quotidiennement en évidence les concernaient aussi directement. En ce sens, la grille de récolement réalisée cet été-là a véritablement constitué une arme redoutable afin de persuader la direction du bien-fondé d'une mission d'archivage et qu'en très peu de temps finalement (trois mois), un grand nombre de problèmes récurrents pouvait être réglé. Ainsi, après un mois de travail, le tableau de récolement a permis d'engager un dialogue avec la direction de l'ENSP et de programmer une intervention l'année suivante dédiée exclusivement au traitement de ses documents.

En effet, afin d'être exhaustif, le récolement réalisé dans les différentes salles prenait en compte les archives de l'ENSH et de l'ENSP. Ainsi, il est très vite apparu que ce travail pouvait également être utilisé sur le long terme comme outil de gestion documentaire à l'ENSP. Dans les années à venir, l'ENSP et l'administration des archives compétente pourraient l'utiliser pour échanger sur ses propres documents, d'autant plus que le récolement mettait en évidence la présence en masse de documents périmés et dépourvus d'intérêt historique leur

appartenant. La direction de l'École prenait ainsi conscience que la place qui lui manquait tant depuis des années pouvait être trouvée facilement. En outre, la grille Excel dont je me servais étant assez simple à remplir, elle pourrait également être reprise et complétée à l'avenir par les agents de l'ENSP euxmêmes afin de poursuivre leur préarchivage sur les mêmes bases.

Les contours de la mission dédiée à l'ENSP

L'objectif de cette deuxième intervention, de mars à juin 2010, était dans un premier temps de continuer à traiter l'arriéré, pour les archives de l'ENSP cette fois-ci. Puis, dans un second temps, il était nécessaire de donner à l'École les outils pour assurer durablement une gestion saine de ses documents et éviter qu'elle se retrouve quelques années plus tard dans la même situation de saturation dans laquelle je l'avais trouvée en 2009. Le récolement a ainsi été poursuivi dans les salles non visitées l'été précédent où l'école paysagiste entreposait ses documents : 190 mètres linéaires d'archives ont été répertoriés, près de 60 mètres linéaires ont été proposés à l'élimination immédiatement et, en tout, plus de 90 mètres linéaires le seront à terme. Le récolement prévoyait en outre le versement immédiat de près d'une quarantaine de mètres linéaires.

De plus, ce premier travail a été complété par la rédaction d'un tableau de gestion. La réalisation de ce tableau de gestion était d'autant plus opportune que ma mission, lors de l'année passée sur le fonds de l'ENSH, m'avait permis, d'une part, de prendre connaissance en grande partie de l'histoire de l'ENSP et de son mode de fonctionnement, d'autre part, de connaître la grande majorité du personnel à interroger et, par conséquent, d'établir déjà avec lui un climat de confiance qui m'a été utile lors des entretiens. Durant trois mois, vingt-cinq entretiens ont été menés et trente-et-une personnes rencontrées. L'ensemble des services de l'ENSP a été pris en compte, c'est-à-dire les services de l'École ainsi que celui en charge de l'exploitation et de la mise en valeur du Potager du Roi. Seuls trois secrétariats pédagogiques sur six ont été interrogés. Cela permettait de ne pas multiplier les entretiens pour des services produisant une typologie de dossiers similaires, tout en croisant les informations données par les trois secrétariats.

Impliquer l'ensemble du personnel pour une gestion des documents sur le long terme

Comme dans toute mission d'archivage ponctuelle et d'une durée très brève, il est nécessaire d'aller le plus loin possible avec le personnel pour la compréhension des nouveaux outils que l'on met à leur disposition et qui peuvent sembler, de prime abord, un peu étranges. Le risque est, bien évidemment, qu'une fois l'archiviste parti, les bonnes résolutions du début soient très vite abandonnées faute de motivation ou de mécanismes permettant un accès limpide à l'information recherchée. Pour la bonne compréhension du tableau de gestion et son application par le personnel, une formation des services a été instaurée. Compte tenu de la vivacité des réactions des agents présents lors de l'exposé de leurs obligations en matière de versement et d'élimination, je peux affirmer que ces sessions ont été particulièrement bénéfiques. En effet, elles démontrent que ces principes n'étaient absolument pas acquis et qu'ils nécessitaient d'être démontrés. Mais en outre, les réactions de mon auditoire, parfois un peu virulentes dans leur manifestation, constituaient en quelque sorte une appropriation du projet par l'équipe : les procédures n'étaient pas faciles à faire entendre mais l'intérêt pour ce dossier était manifeste. Le suivi du projet par les Archives départementales des Yvelines a également permis la prévision d'une autre session de formation six mois plus tard, période choisie pour l'archivage annuel des services, afin de faire un rappel des bonnes pratiques en la matière.

Au moment de cette intervention, le site intranet de l'ENSP était en cours de refonte. Ce fut donc là l'occasion de permettre la mise à disposition d'outils rapidement et facilement téléchargeables par l'ensemble des agents de l'établissement. Un onglet « Archives » a donc été ajouté au site ; il comprend plusieurs fichiers à télécharger :

- un mode opératoire reprenant les éléments de la formation ;
- des fiches-conseils pour l'archivage des données électroniques (plan de classement, méthodes de sauvegarde informatique, etc.);
 - un bordereau de gestion interne des archives intermédiaires ;
 - un bordereau de versement aux Archives départementales ;
 - un bordereau d'élimination.

Pour finir, la place laissée libre par les différentes vagues d'éliminations et de versements fut l'occasion de prévoir la réorganisation des espaces de stockage avec des emplacements réservés à chaque service. Les deux pièces situées dans les combles de La Figuerie sont désormais destinées à accueillir les archives des services généraux, du potager et de l'édition. Un autre local, au sous-sol du centre de documentation, est, lui, réservé aux services de la direction des Études et de la Pédagogie, de la Formation continue et aux enseignants. Afin de centraliser les problèmes liés à l'archivage courant et intermédiaire de l'établissement et de gérer ces espaces, la responsable du centre de documentation a été désignée comme « correspondante archives » des Archives départementales. Cette dernière avait d'ailleurs été ma tutrice lors de mes différentes missions à l'école depuis 2009 et connaissait donc déjà très bien les problèmes liés à l'archivage.

Conclusion

En somme, à partir d'un objectif de départ bien ciblé qui était de récupérer les quelques mètres linéaires qui compléteraient le fonds de l'ENSH dont la plus grande partie se trouvait à Angers, les champs d'intervention de ma mission ont finalement revêtu une forme beaucoup plus large. Nous sommes passés d'un simple projet de prise en charge d'arriéré à un véritable programme d'archivage sur le long terme pour l'ENSP. En juillet 2010, les Archives départementales de Maine-et-Loire ont rétrocédé aux Archives départementales des Yvelines le fonds de l'ENSH qui avait fait l'objet d'un premier versement en 2008. L'inventaire de l'ensemble des archives provenant des entrées de 2008 (aux Archives départementales de Maine-et-Loire), puis de 2009 et 2010 (aux Archives départementales des Yvelines) a été finalisé par un stagiaire de l'université de Saint-Quentin-en-Yvelines. Il est désormais disponible aux chercheurs au sein de la série W.

Hélène BONNAMY Attachée de conservation du patrimoine helene.bonnamy@calvados.fr